



## NOS PROPOSITIONS POUR **LE PLAN DE RELANCE DE L'ÉCONOMIE POUR UNE STRATÉGIE INDUSTRIELLE « NOUVELLE »**

**La désindustrialisation massive en France a laissé d'immenses friches industrielles.** Quelques décennies après, ces friches se sont transformées en Ile-de-France, par exemple, en zones d'habitation avec souvent une absence d'activité économique et pratiquement toujours une absence totale de l'activité de production industrielle adaptée.

Aujourd'hui, il est techniquement tout à fait possible d'inventer **un territoire qui permet une cohabitation participative, responsable et durable** entre une production industrielle – tertiaire et habitation et cela est économiquement rentable.

La France doit donc assumer pleinement **une stratégie industrielle nationale qui s'appuie sur les territoires et les circuits courts.** Ce modèle permettra de véritablement relancer l'ensemble des acteurs de l'industrie, incluant les secteurs d'activités du BETIC qui ont un véritable rôle à jouer pour la croissance et le regain de l'attractivité de l'économie française.

Ce document ne mettra pas en question ce qui a déjà été fait et proposé pour l'avenir de notre industrie. Il apportera plutôt les actions urgentes à mettre en place pour que notre industrie du futur soit en capacité de répondre aux besoins de notre société aussi après la crise sanitaire.

### **I - RELANCER LA COMPÉTITIVITÉ DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE**

#### **A. Relancer l'appareil productif français par une voie française de l'industrie du futur.**

Avant la crise sanitaire liée au COVID-19, les groupes de réflexion autour de la thématique de l'industrie du futur avaient du mal à trouver un consensus sur les futurs modèles de production industrielle. Maintenant, des éléments nouveaux sont apparus, comme par exemple le fait établi que **notre industrie ne possède pas aujourd'hui l'agilité industrielle nécessaire** pour lancer rapidement une production locale des produits simples de substitution ou de première nécessité.

Dans les pays industriels européens, les différentes réflexions dans les débats sur « l'industrie du futur » partaient des mêmes bases : assurer une évolution technologique rapide dans les domaines clefs de la société comme la communication, le numérique, l'électronique embarquée... Les impératifs écologiques ont donné l'importance qu'ils méritent à la transition énergétique et au respect de l'environnement dans certains pays. Les syndicats des salariés étaient des parties prenantes des débats autour de l'aspect social qui allait changer pour les salariés avec l'usine du futur. En tout cas, **la grande oubliée de tous les débats est la société elle-même.**

**Avec la désindustrialisation, une grande partie de notre société n'a plus de lien avec son industrie.** Cependant on ne peut pas parler de réindustrialiser la France, sans adhésion active des habitants qui doivent pouvoir accepter un jour de se retrouver avec une usine devant leur porte et nos jeunes doivent pouvoir envisager d'y travailler.

## B. Développer une culture et savoir-faire technique et industriel de la société.

Les évolutions techniques et scientifiques ont un impact grandissant sur notre vie quotidienne. Pourtant, la compréhension et la bonne utilisation des outils et produits par la population n'est pas acquise. **Donnons à nos citoyens les moyens de pouvoir profiter des outils techniques**, notamment numériques, en toute sécurité et **suscitons aussi les ambitions chez les jeunes pour participer aux challenges techniques de l'industrie**. L'exemple de l'Allemagne, pays plutôt « technophile » montre que l'acceptation et l'intégration des vocations techniques a permis de garder et d'alimenter un savoir-faire industriel local et réagir pendant le temps de crise sanitaire. (Exemple de l'entreprise familiale de vêtements Trigema qui a transformé la moitié de ses lignes de production pour la production hebdomadaire de 100 000 masques en tissus).

Pour favoriser le rapprochement du monde de l'industrie avec l'Éducation nationale, **les interventions des professionnels** notamment des prestataires de la branche BETIC spécialisés dans l'industrie **apportent une grande valeur ajoutée** par leur retour de terrain et des aspects très concrets pour les étudiants des Universités et Écoles d'Ingénieurs. Actuellement, les professionnels qui interviennent dans l'enseignement sont considérés comme « vacataires ». Or, ce statut et sa rémunération est prévu à l'origine pour « combler des trous » par des salariés qui interviennent sur leur temps libre. Ce statut ne permet pas d'apprécier la valeur ajoutée apportée par des experts externes indépendants par son travail souvent en profondeur pour l'éducation nationale.

### NOS PROPOSITIONS

1. Structurer au niveau national le savoir des métiers « industrie » qui se trouve au sein des petites structures ;
2. Réaliser des contrats type pour le transfert de savoir-faire intergénérationnel par des cabinets indépendants (intégration des formations, accompagnement etc.) ;
3. Pour les professionnels qui interviennent dans l'enseignement dans les universités et Écoles d'Ingénieurs : améliorer leur statut et leur rémunération ;
4. Pour les cursus techniques des universités et écoles d'ingénieurs : prévoir systématiquement un cours sur l'histoire de l'industrie et technologie dispensé par des professionnels (par exemple de la branche BETIC) qui connaissent l'industrie et qui ont une vision sur l'utilité concrète des domaines théoriques enseignés dans l'industrie.

### C. Se doter des compétences nécessaires pour accompagner la réindustrialisation de la France.

La réindustrialisation de la France ainsi que des relocalisations devront être soutenues par les savoir-faire et bonnes pratiques des experts de la prestation intellectuelle technique de la conception à l'optimisation des chaînes de production, au management industriel et aux compétences R&D. Ces métiers industriels se trouvent souvent chez les prestataires issus de la filière BETIC qui connaissent le terrain. Ils joueront un rôle essentiel dans le développement et l'optimisation des nouveaux procédés de production et organisationnels. Cependant il faut accepter ces prestataires comme acteurs directs et principaux dans les conventions R&D, et de ce fait modifier les habitudes d'achats en vigueur.

## NOTRE PROPOSITION

5. Intégrer les TPE et les conseils de la prestation intellectuelle dans les clusters locaux avec les industriels pour créer une dynamique participative d'un territoire innovant, adaptable et sobre. Cette approche, à laquelle était associé le financement par le public a permis de faire fonctionner en « avant-garde » un réseau des « éco-industries » sur le territoire de Plaine Commune pendant la période 2010 – 2012.
6. Imposer pour les conventions R&D une présence des prestataires experts indépendants.

## II – ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE INDUSTRIE INNOVANTE, ADAPTABLE ET SOBRE

### A. Inscrire la réindustrialisation dans une démarche de développement durable et d'économie circulaire.

Cette transition doit être facilitée par une politique d'accompagnement de ces métiers. Elle ne doit pas se traduire en réglementation ou standardisation « subies ». L'exemple de certains industriels français de la fonderie montre **qu'une compétence environnementale et d'économie circulaire peut être génératrice d'une nouvelle activité** qui contribue à la compétitivité du cœur de métier pour la production en France.

Les collectivités manquent souvent des moyens et de préparation pour impliquer tous les acteurs locaux dans projet du territoire : les industriels ne contribueront pas activement aux « Plans Climat Air Energie Territoriaux », les cabinets des prestations intellectuelles ne seront pas conviés lors de l'élaboration des projets de développement industriel territorial. Pour un développement industriel local réussi, **tous les acteurs doivent pouvoir participer et être partie prenante depuis le début.**

L'impact sur l'environnement du transport associé à la production est rarement pris en compte et le calcul strictement financier empêche la production locale. Des porcs élevés en Bretagne sont transportés dans les abattoirs allemands, ensuite transformés et revendus dans les supermarchés en France.



## B. Osons inventer la « voie de la réindustrialisation à la française ».

La **stratégie de réindustrialisation doit s'appuyer sur une politique de développement des compétences**. L'industrie du futur sera connectée, intelligente, responsable, écologique, agile et numérique. Il faut donc travailler dès aujourd'hui au développement de nouvelles expertises. Pour être efficaces, **celles-ci devront être construites à partir des savoir-faire intergénérationnels** (entre la génération qui maîtrise les nouveaux outils, et de celle qui a l'expérience de terrain industriel) ou **pour des projets qui comportent de l'IA** (Intelligence Artificielle) dans l'industrie des binômes « numérique – experts métiers ».

Exemple : Projet InterGen en cours par ATLAS et Cinov IDF. L'objectif de ce projet est de définir et de démontrer comment un transfert de savoir-faire intergénérationnel entre un jeune salarié et un senior externe peut fonctionner.

Si l'on décide d'installer une entreprise industrielle, on doit le faire en concertation avec tous les acteurs et les citoyens. Créons des « ilots industrie – habitat » : une production industrielle sobre, une consommation énergétique optimisée sur l'îlot avec une empreinte environnementale maîtrisée (bruit de voisinage / exposition des travailleurs) et une biodiversité intacte, et finalement des emplois de proximité pour les habitants.

Les investissements d'automatisation et d'informatisation sont réalisés pour optimiser une production spécifique. D'ores et déjà, l'adaptation rapide du bâtiment industriel pour l'accueil d'activités diverses doit être possible. Les modélisations numériques sont des outils indispensables, comme par exemple le BIM (Building Information Model).